



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/04/2008

D - 20080175

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 14 avril Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ (*présent à partir de 15h15*), Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne BREZILLON, Mme Véronique FAYET, Mme Chantal BOURRAGUE,

Mise en place de la commission consultative des services publics locaux. Décision

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de Bordeaux a créé une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics, qu'il confie à un tiers par convention de délégation de service public ou qui sont exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La commission examine chaque année le rapport annuel remis à la collectivité par le délégataire de service public, et le bilan d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La commission est par ailleurs consultée, préalablement et pour avis, sur les projets des délégations des services publics et de création de régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL examine ainsi les rapports annuels des délégations de service public :

- Palais des Congrès
- Casino
- Parcs de stationnement des Grands Hommes et des allées de Chartres
- Marché des Capucins
- Golf
- EDF
- Gaz de Bordeaux
- Equipements sportifs

et les bilans d'activité des régies dotées de l'autonomie financière (Opéra). Elle est en outre consultée pour avis pour tout projet de DSP (auditorium), toute création de régie dotée de l'autonomie financière et tout renouvellement de DSP.

Cette commission est présidée par le Maire ou son représentant M. Jean-Michel GAUTE. Je vous propose 5 titulaires et 5 suppléants désignés par le Conseil Municipal dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

titulaires	suppléants
Mme A. PIAZZA	Mme N. DELATTRE
M. S. DELAUX	Mme E. CUNY
M. J.C. BRON	M. F. ROBERT
M. D. DUCASSOU	M. M. DUCHENE
M. J. RESPAUD	Mme N. VICTOR-RETALI

La CCSPL comprend par ailleurs **des «associations locales»** notamment des associations représentatives des services délégués ou mis en régie.

Je vous propose de désigner les associations locales suivantes :

– Conférence départementale des organismes HLM de Gironde
– Union départementale des associations familiales
– Fédération du commerce bordelais
– Les amis de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine
– Association sportive golf de Bordeaux lac
– Bordeaux sports de glace
– Association Bordeaux Sport
– Association de consommateurs CLCV

Bien entendu, conformément aux textes, et après consultation de ces associations, il sera précisé dans une délibération ultérieure le nom des représentants.

Je vous prie d'en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 avril 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE

